



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE
DE LA MUNICIPALITÉ**

Mesdames,
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments précis.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

✚ ÉTAT DES RÉSULTATS

Recettes totales :	2 900 778 \$
Dépenses totales :	2 417 545 \$
Excédent de l'exercice :	483 233 \$

✚ SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé qui était de 1 885 779 \$ au 31 décembre 2016 s'élève à 1 811 273 \$ au 31 décembre 2017. Une affectation de 499 634 \$ a été affecté au surplus accumulé pour les acquisitions d'immobilisation pour l'année 2017 et également une somme de 56 646 \$ pour le financement des investissements en cours pour la même année.

✚ IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la municipalité soient l'ensemble des bâtiments et des structures municipales ont une valeur amortie de 8 058 577 \$ au 31 décembre 2017.

✚ ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme s'élève à 420 492 \$ au 31 décembre 2017.
(acquisition 112 Principale - caisse 244 000 \$, création fond de roulement 35 900 \$ (fin 2018) et camions incendies 140 592 \$)

✚ PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE

La vente des terrains dans le parc PME est complétée. Le total des ventes pour l'ensemble des terrains s'élève à 821 788 \$. À ce jour, 18 propriétés sur 19 ont été notariées.

✚ RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À leur avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017, ainsi les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

✚ RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION

Le conseil avait adopté des dépenses en immobilisations au montant de 1 571 800 \$ pour l'année 2018, à ce jour nous avons réalisé des dépenses de 75 286.35 \$ pour les immobilisations dont :

Plan & devis acquisition génératrice de secours :	1 379.20 \$
Acquisition génératrice de secours :	34 751.19 \$
Évaluation environnementale & sommaire des sols du 169 rue Principale :	11 150.06 \$
Acquisition & installation Luminaires de rues :	11 951.29 \$
Étude aménagement salle de toilette Centre communautaire :	1 862.60 \$
Balçoire parents / enfants :	1 311.75 \$
Rénovations cantine Parc des Générations :	6 093.37 \$
Réfection terrain de balle :	6 786.89 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

En date du 30 juin 2018, les revenus sont de l'ordre de 2 121 975 \$ et les dépenses à jour s'élèvent à 1 585 383 \$.

L'excédent de l'exercice au 30 juin 2018 s'élève à 536 592 \$

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2018.

	Rémunération	Allocation	Total
Maire :	17 083 \$	8 542 \$	25 625 \$
Conseiller à la MRC :	44 221 \$	10 188 \$	54 409 \$
Chacun des Conseillers :	5 694 \$	2 847 \$	8 541 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 955 du code municipal.

Je remercie les conseillères, les conseillers et tout le personnel municipal pour leur collaboration. Soyez assuré que notre but premier est de travailler pour les gens de Sainte-Cécile afin d'améliorer votre qualité de vie.

Paul Sarrazin, maire